

# Vers une dégradation des principes du DPMIN

Mardi 16 juin 2026

## Séminaire en justice juvénile

Salle 102 - LORO

Fondation universitaire Kurt Bösch,  
Chemin de l'Institut 18, Sion/Bramois

**Public intéressé :** Ce séminaire s'adresse aux professionnel-les, étudiant-es avancé-es et doctorant-es du domaine ainsi qu'aux politiques. Journalistes bienvenu-es.

**Langue du séminaire :** français

**Finance d'inscription :** CHF 130.- (étudiant-es CHF 65.-), lunch compris

**Argument et inscription** (délai 10.06.26)

sur le site [www.childsrights.org](http://www.childsrights.org)



# Programme

Président de la Journée : M. **Olivier Boillat**, Président de l'Association Latine des Juges des Mineurs et juge au Tribunal des Mineurs de Genève

09h00

## ***Ouverture du Séminaire***

Un thème d'actualité ! Mme **Géraldine Gianadda**, Présidente du Conseil de Fondation de l'IDE

Délinquance juvénile : Intérêt de l'enfant et/ou intérêt public, M. **Olivier Boillat**

## ***Présentations***

09h30

Modifications du DPMin : quelle place pour les principes d'éducation et de protection ? Mme **Sara Follonier**, avocate, Etude Mangeat, Genève

10h00

Que dit le droit international ? M. **Jean Zermatten**, expert en droits de l'enfant, IDE, Sion

10h30

*Pause*

10h45

Le « risque zéro » : une illusion ! Le cas particulier des mineur-es auteur-es d'infractions sexuelles, Mme **Vanessa Michel**, M. Sc. Criminologie, Université de Montréal. Coordinatrice santé sexuelle et prévention des violences sexuelles, Fribourg

11h15

Rapport du Conseil fédéral au Postulat Engler, Mme **Beatrice Kalbermatter**, Office fédéral de la Justice, Cheffe suppléante de l'Unité Exécution des peines et mesures, Berne

11h45

Nouvelle conférence des autorités pénales des mineurs, Mme **Danielle Kipfer**, Juge des Mineurs, Thoun et membre du Comité de la SSDPM

12h00

## ***Débat avec la salle***

Conduite : M. **Jonathan Rutschmann**, avocat spécialiste en droit pénal, docteur en droit, chargé de cours aux Universités de Lausanne, Genève et Fribourg

12h30

*Lunch on the spot*



# Programme

13h30 Délinquance juvénile, entre prévention et répression, Prof. Dr **Sandrine Haymoz**, HES-SO, Fribourg

14h00 **Travail en ateliers**

Atelier 1 : Les mesures thérapeutiques et le DPMIn, animé par Mme **Nathalie Kocherhans**, juge des mineur-es au Tribunal du Littoral et du Val-de-Travers, Neuchâtel et M. **Thomas Demessence**, pédopsychiatre expert auprès des Tribunaux

Atelier 2 : Le placement des inclassables/incasables, animé par Mme **Séphora Neto de Lima**, La Batoude, Fondation Carrefour, Neuchâtel et M. **Philippe Tamarcaz**, Directeur de l'Institut St-Raphaël, Valais

Atelier 3 : Des sanctions plus sévères ? pour quoi ? pour qui ? animé par Mme **Julie Voide**, Juge des mineurs et membre du Comité SSDPM et M. **Alexandre Sudan**, Juge des mineurs, tous deux actifs auprès du Tribunal des mineurs, Valais

15h30 *Pause*

15h45 **Table Ronde** : Journaliste, politique et professionnel-les

Mme **Maria Locher**, Capitaine, Cheffe de de l'arrondissement de police judiciaire pour le Valais central

M. **Yann Colliou**, Dr en droit, responsable du programme accès à la justice de la Fondation Terre des Hommes

M. **Christian Dandrès**, conseiller national, président du Syndicat des services publics

M. **Christophe Borel**, avocat, Lausanne

M. **Julien Wicky**, Rédacteur en Chef adjoint, Le Nouvelliste, Sion

Débat conduit par M. **Jonathan Rutschmann**, CIDE, UNIGE

16h45 **Restitution des ateliers**

17h00 **Conclusion et fin de la journée : IDE**

